UN TRAIN VAUT MIEUX QUE DEUX TU L'AURAS

Le 23 novembre dernier, aux alentours de Valognes dans la Manche, 800 personnes se mettaient en tête de retarder un train CASTOR de déchets radioactifs et y réussirent. Pour la première fois depuis longtemps en France, le mouvement anti-nucléaire reprenait le chemin de l'action directe de masse. Il faisait entendre une voix qui ne tremble pas. Il répondait aux dizaines de milliers d'allemands qui bloquent ce même train chaque année depuis vingt ans. Dans la région la plus nucléarisée du pays le plus nucléarisé du monde, ce n'était pas chose acceptable. Et puisqu'on a coutume de passer sous silence les incidents qui ponctuent l'existence des centrales et des installations dites de retraitement, on voudrait aussi faire taire les opposants.

Ainsi, sur le terrain et six mois plus tard, on a lâché toute bride à la police et le camp anti-THT de Montabot se terminait avec vingt-cinq blessés dont trois graves. Ensuite, c'est une véritable déferlante de procédures judiciaires qui s'abat sur tous ceux qui résistent au nucléaire dans la région : neuf inculpés pour Valognes ; le maire du Chefresne gardé à vue qui démissionnait en même temps que son conseil municipal ; plusieurs procès et condamnations, dont une de prison ferme, pour participation à la lutte contre la THT Cotentin-Maine ; pléthore de convocations intimidantes. Cet acharnement judiciaire n'est autre que le masque d'une attaque politique contre les ennemis du nucléaire.

Un nouveau procès aura lieu le 9 octobre 2012 à Cherbourg, contre trois des personnes qui ont pris sur elles d'expliquer aux médias le sens de l'initiative du camp de Valognes. Ce serait un précédent pour toutes les luttes politiques que le simple fait de répondre à des journalistes soit condamné sous de tels chefs d'inculpations : provocation directe suivie d'effet à un attroupement armé, organisation d'une manifestation interdite et complicité de destruction du bien d'autrui. Et quelles preuves pour étayer un tant soit peu de si lourdes accusations ? Deux ou trois interviews à BFM TV, Le Figaro ou France Soir, qui suffiraient à les désigner comme des sortes de leaders auto-proclamés ordonnant à une armée d'obéissants moutons.

L'opération est donc grossière. On voudrait faire en sorte que des événements comme celui de Valognes ne puissent pas être accompagnés d'un discours assumé publiquement. On voudrait que ceux qui y participent soient des criminels sans phrase ou des fous irresponsables. On voudrait absolument qu'il y ait des chefs pour nier la possibilité qu'il existe des manières de s'organiser qui ne soient pas hiérarchiques. Ce qui est recherché, c'est d'empêcher toute formulation intelligible d'un engagement collectif et offensif. Ce que nous recherchons, c'est à rendre possible l'insolente coïncidence entre des gestes et des pensées.

Ce procès ne pourra jamais paraître vraisemblable ailleurs que dans le huis-clos ronronnant

d'une salle de tribunal. C'est pourquoi nous appellons à le déborder par le plus large soutien des trois personnes inculpées et vous invitons à vous

rendre devant le tribunal lors du procès :

RENDEZ-VOUS DEVANT LE TRIBUNAL DE CHERBOURG LE 9 OCTOBRE A 10 H

Collectifs de soutien aux inculpés de Valognes